



**SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MARDI 5 MARS 2024**

**Délibération N°31/ 2024**

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE CINQ MARS**  
**A DIX HUIT HEURES TRENTE**

Le conseil municipal de la ville d'AIX LES BAINS, dûment convoqué le 27 février 2024, s'est réuni, au centre culturel et des congrès André Grosjean pour des raisons de sécurité sanitaire, sous la présidence de **Renaud BERETTI, maire.**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice	: 35
Présents	: 28 puis 27 puis 26 puis 25 puis 24
Votants	: 33 puis 31 puis 33

**ETAIENT PRESENTS**

Renaud BERETTI, Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Michel FRUGIER, Isabelle MOREAUX-JOUANNET, Thibaut GUIGUE, Sophie PETIT-GUILLAUME (de 18h30 à 19h30 jusqu'au vote de la délibération n°20 et de 20h30 à 23h à partir du vote de la délibération n°25), Jean-Marc VIAL, Christèle ANCIAUX, Nicolas VAIRYO, Karine DUBOUCHET-REVOL, Nicolas POILLEUX, Esther POTIN (jusqu'à 20 h 20 vote de la délibération n°24), Alain MOUGNIOTTE, Philippe OBISSIER (jusqu'à 21h au vote de la délibération n°27), Amélie DARLOT-GOSSELIN (jusqu'à 19h15 au vote de la délibération n° 19), Jérôme DARVEY, Nicole MONTANT-DERENTY, Pierre-Louis BALTHAZARD, Marietou CAMPANELLA, André GRANGER, Valérie VIOLLAND, Halifa HADJI, Gilles CAMUS, France BRUYERE (jusqu'à 21h40 au vote de la délibération n°27), Christian PELLETIER, Daniel CARDE, Martine PEGAZ-HECTOR et André GIMENEZ.

**ETAIENT EXCUSES**

Sophie PETIT-GUILLAUME (de 19h30 à 20h30), Michelle BRAUER (a donné pouvoir pour la séance à Sophie PETIT-GUILLAUME (de 18h30 à 19h30 et de 20h30 à 23h), Michelle BRAUER (de 19h30 à 20h30), Lucie DAL-PALU, Christophe MOIROUD (a donné pouvoir pour la séance à Jérôme DARVEY), Esther POTIN (a donné pouvoir à Alain MOUGNIOTTE à 20h20), Philippe LAURENT, Claudie FRAYSSE (a donné pouvoir pour la séance à Nicolas POILLEUX), Céline NOEL LARDIN (a donné pouvoir pour la séance à Marietou CAMPANELLA), Philippe OBISSIER (a donné pouvoir à Pierre-Louis BALTHAZARD à 21h), Amélie DARLOT-GOSSELIN (a donné pouvoir à Isabelle MOREAUX-JOUANNET à 19h15), Marina FERRARI (a donné pouvoir pour la séance à Gilles CAMUS), et France BRUYERE (a donné pouvoir à Christian PELLETIER à 21h40).

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Nicolas POILLEUX

**31. AFFAIRES FINANCIÈRES**

**Budget Primitif 2024**

**Budget annexe parking**

Marie-Pierre MONTORO-SADOUX est rapporteur de l'exposé ci-dessous.

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles, L1612-12, L.2311-1 et suivants et L2312-1 et suivants,

VU la délibération relative au rapport d'orientations budgétaires 2024 en date du 16 janvier 2024,

VU la nomenclature budgétaire M4,  
VU l'examen de la question par la commission n° 1 du 27 février 2024,  
VU la note relative au budget annexée à la présentation délibération,

Le Maire expose à l'assemblée le projet de budget 2024 du budget annexe « parkings ».

Le budget 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses à **761 500 €** en section de fonctionnement et à **588 000 €** en section d'investissement.

Le maire propose de voter le budget annexe « parkings » par chapitre.  
Le rapport de présentation du budget annexe « parkings » est annexé au projet de délibération.

**Après en avoir débattu, le Conseil municipal à la majorité avec 28 voix POUR, 4 ABSTENTIONS (Gilles CAMUS pouvoir de Marina FERRARI, Christian PELLETIER pouvoir de France BRUYERE) et 1 CONTRE (André GIMENEZ) :**

- **VOTE** le Budget Primitif 2024 du budget annexe « parkings » par chapitre qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **761 500 €** en section de fonctionnement et à **588 000 €** en section d'investissement ;
- **AURORISE ET MANDATE** le maire ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Renaud BERETTI**  
Maire d'Aix-les-Bains



Transmis le : 13.03.2024  
Publié sur le site de la commune le : 18.03.2024  
Exécutoire le : 18.03.2024

« Le Maire certifie le caractère  
exécutoire du présent acte à la  
date du 18/03/2024 »



Par délégation du maire,  
**Gilles MOCELLIN**  
Directeur général des services  
Administration Générale et Gestion du patrimoine

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération 31 - BP 2024 - Budget annexe parkings

Date de décision: 05/03/2024

Date de réception de l'accusé 13/03/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 05032024\_31

Identifiant unique de l'acte : 073-217300086-20240305-05032024\_31-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .2 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

Budget primitif

Délibération approuvant le vote du budget primitif

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DCM31 BP 2024 - Budget Annexe ParkingsVNA(1).doc ( 99\_DE-073-217300086-20240305-05032024\_31-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : DCM31 ANNEXE RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE\_Parking\_VNA.pdf ( 21\_RP-073-217300086-20240305-05032024\_31-DE-1-1\_2.pdf )  
RAPPORT DE PRESENTATION